

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2025

---

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 123

présenté par  
Mme Colin-Oesterlé, Mme Piron et M. Bonnacarrère

-----

### ARTICLE 34

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--